

La seigneurie de Laxaga (Ostabat) un : exemple dans l'évolution de la noblesse navarraise

La bibliographie concernant le château de Laxaga est particulièrement restreinte. Ce qui peut paraître étonnant au vu de l'importance de ce château et des seigneurs qui l'ont occupé.

Cet ensemble architectural relativement homogène semble caractéristique des châteaux forts du XIV^e siècle. Par son système de défenses et son style, il peut être cité comme un exemplaire intéressant des ouvrages fortifiés de cette époque. Il est unique en Pays Basque français et rappelle certains châteaux gascons contemporains.

De plus, sa localisation à Ostabat, au carrefour des trois grandes voies de pèlerinages venant de Tours, de Vézelay et du Puy, mais à l'écart du village et en position basse, amène à s'interroger sur sa destination initiale.

Etudier la seigneurie de Laxaga et son évolution revient à s'intéresser au processus de féodalisation du Pays Basque. C'est au XIV^e siècle que l'on devine à travers les textes de profonds changements dans la classe dominante, une nouvelle distribution des rôles, des attributions et des titres. C'est aussi à cette époque que se situe l'apogée de la fortune de la famille de Laxaga, très proche du pouvoir royal. Des attaches puissantes, un solide potentiel militaire et financier, permettent à Pes de Laxaga et sa descendance de prétendre au titre de "*ricombres*" cette élite des gentilshommes navarrais qui se détache progressivement de la masse des petits nobles grâce aux faveurs royales.

Ce rôle de plus en plus prépondérant au sein de la monarchie navarraise n'est pas le fait exclusif de Pes de Laxaga, seul personnage de cette famille à avoir fait l'objet d'étude ; il est le fruit d'une évolution et d'une ascension dont il est indispensable de comprendre les mécanismes en relation avec l'histoire politique et sociale de cette région au Moyen-âge.

Laxaga n'est plus véritablement une maison forte, comme la plupart des sièges de seigneuries en Basse-Navarre. Il constitue le seul exemple en Pays Basque de véritable château seigneurial.

L'intérêt de son étude historique et archéologique est renforcé par le fait qu'il a conservé ses caractères défensifs, tels que son enceinte et ses tours à herse. Il ne semble pas avoir subi les modifications apportées aux maisons fortes de la région à partir du XVI^e siècle.

Ces modifications semblent intervenir plus tôt et ont un caractère plus défensif, “militaire” que prestigieux.

Pour comprendre ce qui a motivé l'installation d'un tel ensemble défensif à cet endroit, et son évolution, les études documentaires et architecturales ont été menées conjointement, en confrontant les données des textes et celles de l'observation du bâti.

L'absence presque totale de bibliographie sur le château de Laxaga lui-même a conduit à envisager un contact direct avec la documentation. Deux principaux fonds ont été exploités : celui des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques et celui de l'*Archivo General de Navarra* à Pampelune, capitale du royaume de Navarre dont dépendait la seigneurie de Laxaga.

A l'origine, le village d'Asme était indépendant de celui d'Ostabat. Il avait son église paroissiale, Saint-Jean, ses habitants et leur encadrement traditionnel, relevant du pays d'Ostabaret, de l'évêché de Dax.

Les listes fiscales de 1350 publiées par Jean-Baptiste Orpustan¹ indique que Laxaga d'Azpe ou d'Asme est citée comme une maison de laboureur ou “casa de *peon o villano*”, c'est-à-dire une maison de laboureurs achetée par des infançons cadets. Il semblerait que son statut change rapidement.

En 1355, Laxaga fait l'objet d'un article à part entière dans l'enquête pour le monnayage. On compte sept fivatiers (ou dépendants) de la maison et palais de Laxaga : Azme Irigoyen, Apez eche, Echa varrena, Azpun jauregui, Muru Çarreta, Loy tegui, Yri varren.

Les armoiries de la maison de Laxague ou Laxaga d'Asme sont écartelées aux un et quatre d'argent au lion de gueules ; aux deux et trois de sable au lion de pourpre, c'est-à-dire divisées en quatre champs superposés, le premier et le quatrième portant un lion rouge sur fond argenté et le deuxième et le troisième portant un lion pourpre sur fond jaune.

En 1412, la paroisse d'Asme compte la salle de Laxague, la salle d'Asme, les maisons Murrussarete, Apezetche, Etchavarne, Berraute, Aguerre, Mehayry, Otssobi, Larralde.

Sous l'Ancien Régime, la Salle d'Asme, dont le seigneur avait droit d'entrée aux Etats, ainsi que les maisons d'Aguerre, de Berraute, de Burguzahar et de Laxague sont les maisons nobles du hameau.

Pour la période médiévale, les archives navarraises ont été notre source essentielle. La consultation des cinquante catalogues de la section des comptes² a révélé de nombreuses références à la famille de Laxaga, de même dans les documents publiés des cartulaires royaux³. L'étude détaillée de ces documents a révélé quelle mission était dévolue à la famille de Laxaga au sein du royaume navarrais à travers son château, de quels moyens elle disposait et quelles ont pu en être les conséquences pour le château.

Les premiers seigneurs de Laxaga sont mentionnés dès 1270. Il s'agit de Pes de Laxaga quiaccompagne Thibaut II, roi de Navarre et saint Louis, roi de France, à la croisade.

En 1299, il est témoin lors de l'engagement de la dîme d'Hasparren par Raymond-Arnaud de Saut, seigneur de Saut, à Pierre de Livarren, chanoine de Bayonne⁴.

Au nord des Pyrénées, on voit apparaître en 1362, Nicolau de Lexaga : le 20 juin 1362, à Tiebas, Charles II ordonne à Garcia Miguel de Elcarte, receveur de Las Montañas et commissaire pour l'achat et la vente du fer de toutes les ferrières du royaume, de payer à Nicolau de Lexaga, marchand de Bayonne, 216 florins d'or de Florence, ou l'équivalent en carlins, quantité qu'il lui avait prêtée la dernière fois qu'il a débarqué dans le port de cette ville⁵.

Bourgeois de Bayonne et privilégié par Charles II des 1355 par une sauvegarde royale qui fut à l'origine de la fortune de la famille⁶, Nicolas a constamment financé les voyages maritimes du roi de Navarre vers la Normandie ; il a aussi approvisionné sa cour en poisson. Il est également huissier du roi, titre qui lui donne une noblesse à la cour et qui lui permet d'y placer son fils.

Durant les années suivantes, on trouve régulièrement des mentions de Nicolas de Laxague, bourgeois et marchand de Bayonne, important créancier du roi de Navarre⁷.

Un document de 1386 nous apprend que Nicolas de Laxaga est mort puisqu'il est question de sa veuve : le 29 septembre 1386, à Olite, Charles II ordonne à Domenjon de Alçqueta, receveur d'Ultrapuertos, de payer à la veuve de Nicolas de Laxaga, bourgeois de Bayonne, 34 francs pour "XII serlins de Frise", que lui avait emprunté ce mois-ci l'infant Charles, étant à Bayonne⁸.

Mais c'est à partir de 1366 que la famille de Laxague apparaît fréquemment dans les documents de la section des comptes de l'administration royale navarraise, en la personne de Pes de Laxaga, fils du bourgeois de Bayonne Nicolas de Laxague et de la dame Aude de Vieillotte. Il est cité comme chevalier, a un grand nombre d'hommes armés à son service et bénéficie de nombreuses faveurs royales, souvent en récompense de missions diplomatiques ou guerrières lointaines (Normandie, Castille, Béarn, Albanie, Portugal, France...) effectuées pour le roi⁹. Son sceau représente un guerrier casqué tenant une lance(?) et un écu au lion¹⁰.

Il est depuis 1372 l'époux d'une fille naturelle de son seigneur l'infant Louis, troisième fils de Philippe III, roi de Navarre, Johanna de Beaumont, la sœur de l'*alferez* ou sous-lieutenant du royaume Charles de Beaumont, l'un des premiers responsables militaires de la Navarre¹¹. Le seigneur de Laxague, par ce mariage et par sa personnalité, est un homme de la cour de Charles III, résidant à Pampelune autant que dans ses domaines¹².

Il reçoit en privilège les rentes et revenus de la villa de Miranda¹³.

En 1373, Pierres ou Pes de Laxaga est chambellan du roi de Navarre et pensionné par celui-ci¹⁴.

Suivant l'Infant, Pes de Laxague a dirigé en pure perte la "Compagnie des Navarrais" en Albanie de 1376 à 1380. De retour en Navarre, il est propriétaire de maisons dans Pampelune, "alcaide" ou gouverneur du château royal de Miranda dans le sud de la Navarre, maître du château familial et des domaines de Laxague en Ostabarret, et se trouve toujours en affaires avec les Bayonnais.

C'est à partir de cette période qu'on voit associés systématiquement la famille de Laxague et Ostabat-Asme dans la documentation : le 8 août 1380, à Ostabat, Garcia de Echebiri, recteur d'Ostabat et procureur de Pes de Laxaga, reconnaît avoir reçu de Pes de Labis, receveur d'Ultrapuertos, 100 livres de carlins noirs pour la pension que le seigneur de Laxague reçoit du roi¹⁵.

Il semble que le château familial de Laxague soit la résidence principale de Pes et qu'il y séjourne souvent et œuvre à son entretien. Ainsi, le 8 juin 1393 à Laxaga, Garcia de Echeverri, recteur de Saint-Jean de Lasaga, procureur de feu Pes de Lasaga, reconnaît qu'il est dû à

Chauet, charpentier d'Ostabat, 52 livres, pour des travaux exécutés pour le dit chevalier quelques temps plus tôt¹⁶. On peut noter qu'en 1592, une forte tempête de grêle cause d'importants dégâts à Ostabat et à Asme¹⁷.

Durant les nombreuses absences de son époux, Jeanne de Laxaga, qui, elle, semble préférer leur domaine de Miranda, veille à ses affaires¹⁸.

On peut noter que le 20 avril 1383, à Valladolid, Pierres de Lasaga, chevalier, reconnaît qu'il a reçu de Jehan Le Roux, clerc de la chambre des deniers de l'infant Charles, 64 florins et demi et 6 maravédis, pour ses dépenses, celles de deux écuyers, trois serviteurs et six chevaux, durant vingt-sept jours, à partir du 3 février, pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle¹⁹.

Le 31 janvier 1387, à Estella, le nouveau roi Charles III nomme grand chambellan Pierres de Lasaga, avec tous les honneurs, prérogatives, franchises, libertés, usages, gages, revenus et rentes appartenant à cette charge, et lui concède, pour qu'il puisse mieux maintenir son rang, la villa de Lerin, avec toutes les rentes royales.

Le 1^{er} octobre 1387, à Pampelune, Charles III ordonne à Michelet de Mares, commissaire pour recevoir l'aide de 30 000 florins, qu'il accorde à Pes de Laxaga, chevalier, 300 florins d'Aragon, sur les 1000 florins d'or qu'il lui a concédés pour acheter un héritage²⁰. Dans une pièce de la même époque, le seigneur de Laxague est désigné comme possédant aussi les pays de Labets, Somberraute, Irissarry et Gentein. En 1388, il reçoit du roi de Navarre "les droits de rente provenant du territoire Ostabarret avec le bailliage de ce pays".

Pes a établi son testament le 12 février 1392 ou 1393, est tombé malade en mai 1393 et a fait alors écrire un codicille ; il est mort le 29 mai 1393²¹.

Dans un acte du 22 juillet 1393 Pedro de Torrellas reconnaît qu'il a reçu de Sancho de Cafran, au nom de Pes de Lasaga, 50 florins d'Aragon, pour l'achat de remèdes pour le dit chevalier et pour les dépenses lors de son voyage de Saragosse à Lasaga en raison de la maladie du chevalier²².

Le recteur de Saint-Jean de Lasaga, atteste qu'il a reçu de Urtungo de Sorhaburu et de Miguel de Mares, "*cabezaleros*" du testament (agents royaux chargés de veiller à la bonne exécution du testament) de Pes de Lasaga, 30 florins d'Aragon, pour l'enterrement et les honneurs funèbres du dit chevalier²³. La cérémonie funéraire eut lieu dans l'église de Lasaga le 15 novembre 1393²⁴.

Le 9 mars 1394 à Laxaga, Gassie de Echeverri, recteur de l'église de Saint-Jean de Lasaga et procureur de feu Pes de Lasaga, reconnaît qu'il est dû à Guillem Arnauchea, maçon, 6 florins et un franc, pour les travaux de maçonnerie qu'il a exécuté dans la chapelle de l'église de Lasaga, où sont déposés les restes du dit chevalier²⁵. De même, un charpentier et un peintre sont payés pour leurs interventions dans cette chapelle en vue des funérailles. On ne précise malheureusement pas la nature ni l'emplacement exacts des travaux²⁶.

Les Archives de Navarre conservent le testament et le codicille ainsi que l'inventaire des biens du défunt, dressé le 15 juin 1393, puis toutes les traces écrites de l'exécution de ce testament au long de l'année 1393.

Un document daté du 23 juin 1393 à Ostabat, nous donne une idée de l'importance du bétail gardé au château de Laxaga : Augerot de Uhart, écuyer, gendre de Pes, seigneur de Lasaga, reconnaît qu'il a reçu de Miguel de Mares, Urtungo de Sorhaburu et Sanchiz de Lasaga, "*cabezaleros*" du dernier testament et codicille du dit Pes, 65 brebis, 36 moutons, 35 chèvres, 6 chevreaux et 35 porcs, par donation testamentaire du mentionné Pes au dit Augerot et à sa femme²⁷. L'inventaire des biens rajoute 62 porcs.

Un autre texte indique que Pes de Lasaga possédait un troupeau de 90 moutons²⁸.

Le 1^{er} septembre 1393, à Pampelune, Martin Periz de Solchaga et Pere de Yvaynnes de Arraztia, juges de la cour majeure et commissaires pour entendre toutes les querelles, débats et procès en relation avec le testament de Pes de Lasaga, ordonnent à Urtungo de Sorhaburu, Sancho de Lasaga et à Michel de Mares, "*cabezaleros*" du dit testament, qu'ils accordent à Petri Sanz de Lasaga, chapelain, auquel Pes de Lasaga concéda une prébende dans l'église de Saint-Jean de Lasaga, les dîmes d'Irissarry et la moitié de celle de Jaxu, et 60 florins d'Aragon, pour qu'il chante chaque jour une messe dans l'église de Lasaga durant l'année, le chapelain s'engageant à présenter des témoins qui puissent attester qu'il dit ou fait bien dire ces messes dans cette église et de rendre aux "*cabezaleros*" les 60 florins mentionnés, quand pourront être libérées les héritages ou rentes de la dite prébende²⁹.

Le 2 septembre 1393, Petri Sanz de Lasaga, chapelain de la prébende instituée par Pes, seigneur de Lasaga, dans l'église paroissiale de Saint-Jean de Lasaga, présente comme caution qu'il accomplira l'ordre de Martin Periz de Solchaga et Pere Yvaynnes de Arraztia, juges de la cour majeure, dans son acte daté du 1^{er} septembre 1393, Bertrand, seigneur de Lasaga, lequel se déclare comme débiteur et payeur.

Il semblerait qu'il existe alors une autre église à Ostabat à cette époque. On signale en effet une "*Ostau de la glisie deu Capa d'Ostabat*"³⁰.

Pes et la princesse Jeanne n'ont eu qu'une fille, Maria, en 1392, mariée au seigneur voisin d'Uhart. Le couple n'a jamais eu d'enfant. L'héritier principal de Pes fut donc un neveu, Bertran de Santa-Gracia de Juxue, mais de nombreux cousins Laxague et de nombreuses nièces sont cités dans le testament et bénéficient de la générosité de Pes.

A partir du 23 juin 1393 donc, un nouveau seigneur de Laxaga apparaît dans les documents de la section des comptes. Il s'agit de Bertran de Santa Gracia, écuyer³¹. Son épouse est Maria Miguel de Echaoz³². Il est aussi châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port³³.

Jusqu'à la fin du XIV^e siècle, le nouveau seigneur Bertran conserve l'essentiel des biens meubles et des propriétés foncières ; mais à la génération suivante, le roi de Navarre réunit aux biens royaux les domaines de Laxague tombés en déshérence.

En janvier 1397, Bertran de Lasaga est ordonné chevalier par le roi de Navarre³⁴. Puis, dans un acte du 26 mai 1397 à Saint-Palais, il est cité comme chambellan du roi de Navarre³⁵.

En 1402, il prête serment au roi de Navarre avec le corps de la noblesse et les Etats³⁶.

Comme son prédécesseur Pes, il joue un rôle important dans les luttes et les négociations entre les Beaumont, auquel sa famille est liée, et les Gramont. Mais Bertran de Laxague est finalement assassiné par une bande de partisans des Gramont. Un acte du 28 septembre 1452

évoque Maria de Echaoz, veuve de Bertran de Lasaga.

Dans les mêmes années, plusieurs personnages portant le nom de Lasaga, conseillers royaux, “*oidores de comptos*” ou contrôleurs des comptes, écuyers, chevaliers, chantres... apparaissent périodiquement dans la documentation sans qu'il soit toujours possible de déterminer leurs liens familiaux et leurs relations avec la seigneurie de Lasaga.

Ainsi il y eut au long du XIV^e siècle des “*mesnaderos*” (hommes d'armes, écuyers ou chevaliers payés par le Trésor, contre un service d'armes) portant ce nom de Laxague, Bernard en 1329-1330 et Garchot en 1371 et 1385.

En 1376, on note un Bernart de Laxa, gouverneur du château de Rocabrun³⁷.

En 1381, Ychusco de Laxaga est écuyer³⁸. C'est un lointain parent de Bertran, sans droit à l'héritage³⁹. En 1388, le roi accorde à Ychusco de Lasaga, écuyer, seigneur de la “*Salle de Lacabau*”(Larceveau) toutes les rentes ordinaires sur Leretaray d'Oztibare⁴⁰.

En 1384, Nicolas de Laxaga est “*ujier de armas*” (sergent d'armes)⁴¹ et, en 1387, il est près du roi Charles III⁴². C'est un autre neveu de Pes de Laxague.

On peut dire enfin que des cousins Laxague demeurent bourgeois de Bayonne. En 1394, Bertran (ou Bertrannon) de Laxague prête 46 francs-or et 340 nobles au sous-lieutenant de Navarre Charles de Beaumont et au seigneur Per Arnaut de Garro, en voyage diplomatique en Angleterre⁴³.

A partir de 1396, apparaît dans la documentation Guillem de Lasaga, écuyer⁴⁴, neveu de Bertran de Lasaga⁴⁵.

Enfin un acte du 21 septembre 1451 donne Garcia comme seigneur de Lasaga⁴⁶.

Lors de la séparation de la Haute et de la Basse Navarre, son successeur semble rester fidèle à la dynastie légitime navarraise.

Les Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques conservent sous la cote E 546 le procès-verbal de la cérémonie du couronnement de Jean d'Albret et de Catherine, roi et reine de Navarre, célébré à Pampelune en 1494 en présence du seigneur de Laxague entre autres.

Pendant, un document retrouvé à l'Archivo General de Navarra nommé “*Jaime señor de Lasaga*”, parmi les seigneurs d'Ultrapuertos qui se soumettent au roi catholique espagnol et abandonnent le service de Jean d'Albret. Cet acte est signé à Ostabat le 5 juin 1513 et confirmé en 1516⁴⁷.

Mais en 1523, lors du serment de fidélité prêté à Henri II de Navarre par les Etats de Navarre, assemblés à Saint-Palais, se trouve au sein de la noblesse, Jean (Jaime ?), seigneur de Laxague.

Bernard II, son fils, qui lui succéda dans toutes ses prérogatives, eut une conduite assez équivoque pendant les guerres de religion. Etant donné ses attaches avec les Luxe il est peu vraisemblable qu'il n'y prit aucune part. Quoi qu'il en soit, il ne fut pas compris parmi les meneurs de la révolte contre la reine et sa religion. Il conserva la charge de bailli d'Ostabarret et il est probable qu'il ne perdit pas les bonnes grâces du roi, à en juger par la lettre qu'Henri IV écrivit plus tard à Sully à son sujet :

"12 septembre 1609. Mon amy, celui qui vous rendra celle-cy, nommé Laxague, est de ma compagnie de chevaux légers et des plus anciens d'icelle et tel que, si la charge de mareschal de logis venoit à vaquer, je la luy donnerois, estant des vieux soldats que feu Belsunce m'amena, plus gentilhomme que riche ; lequel ayant été fort malade et despendu tout ce qu'il avait pu épargner de ses monstres passées, je luy ay fait despecher une ordonnance de la somme de trois-cents livres ; laquelle il vous présentera avecq celle-ci et vous prie qu'elle luy soit acquittée incontinent veu mesmement que c'est le premier don que je luy ai fait, afin qu'il s'en retourne trouver où elle est. Adieu mon amy. Ce 12 septembre au soin à Fontainebleau".

Un voit que si les Laxague de l'époque pouvaient être classés parmi les bonnes familles du pays, par leurs alliances et par les charges qui leur étaient confiées, ils n'en étaient pas moins peu fortunés.

Dans un acte des archives notariales daté du 28 juillet 1583, Jacques (de Négueloa) seigneur de la salle de Laxague, époux de Catherine de Laxague, vend une pièce de terre dit le "pré de Laxague" confrontant d'un côté avec la nasse du moulin de Laxague, avec les terres d'Arregain et l'eau de Bidouze de l'autre, et avec les terres de Sainte-Engrâce⁴⁸.

Pendant le XVII^e siècle, ils ne font pas parler d'eux. Le 22 mars 1720 seulement, on en trouve trace, car, à cette époque Dominique de Laxague épousa Catherine d'Irumberry de Sallaberry et, en 1743, il est fait mention de l'admission de Valentin de Sainte-Marie seigneur de Laxague aux Etats de Navarre. Même si la famille de Laxague se perpétue jusqu'au XVIII^e siècle, on n'a plus aucun renseignement à son sujet et le château semble ne plus être leur résidence et même abandonné depuis longtemps.

Les biens de Laxague d'Asme finissent par quitter la famille.

Entre temps, l'église d'Asme est détruite au XIX^e siècle. Ostabat et Asme fusionnent en 1854.

En 1874 a lieu la vente par expropriation forcée des biens d'Etcheverry-Aphat⁴⁹ sis à Saint-Jean-Pied-de-Port, Aguerreborde et Laxague à Ostabat-Asme appartenant à Joseph Ernest Schilt, ancien notaire, héritier de Florent Schilt, notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port. Cette vente permet une description du domaine et du château de Laxague : *"un vieux château appelé Laxague construit en pierre de taille, chaux et sable, situé en la dite commune d'Ostabat-Asme, ayant sa façade au nord. Il est éclairé de ce côté, au rez-de-chaussée par une porte cochère, au premier étage par une fenêtre et au deuxième étage par une autre fenêtre, au sud par deux fenêtres à chaque étage".*

"Une bâtisse attenante au dit château, construite en pierre, chaux et sable couverte de tuiles en canal, contenant une cuisine, et une chambre, ayant une fenêtre au sud et deux à l'ouest".

"Dans l'intérieur des anciens murs en remise une autre bâtisse renfermant les écuries, caves, grenier et loge à cochons, le tout adossé aux murailles du vieux château sus-désigné, ayant une porte charretière à l'ouest et cinq portes et cinq fenêtres donnant sur une petite cour qui demeure également saisie et autour de laquelle est construite la dite bâtisse".

"Tant le château que les autres bâtisses... sont construits en pierres, chaux et sable, et couverts de tuiles en canal et pierres plates".

"Ils confrontent de tous côtés à terres qui seront désignées et occupent avec les anciens fossés dudit château une superficie d'environ 17 ares et 50 centiares".

"Ces immeubles et terres sont jouis et exploités par le sieur Jean Eyhart laboureur demeurant à Ostabat-Asme à titre de colon partiaire en vertu d'un bail verbal".

Cet acte précise enfin que le domaine de Laxague n'a pas de vigne. Or, il existe dans la propriété de Laxague des cuves, un petit pressoir mobile et d'autres ustensiles destinés à la confection du vin. Ces objets servent en fait à la propriété d'Aguerreborde d'Ostabat qui possède de nombreuses vignes, et ils ne sont qu'entreposés à Laxaga.

Il est donc décidé que ces outils seront vendus avec la propriété d'Aguerreborde, “et cela avec d'autant plus de raison, que la maison de Laxague, a un grand pressoir “fermé” qui restera la propriété de l'acquéreur de l'immeuble de Laxague”.

Le nouvel acquéreur du domaine de Laxague est Bertrand Haristoy, demeurant à Jaxu, par adjudication définitive datée du 12 février 1875. Le domaine de Laxague est ensuite acquis par M. Primorena d'Ostabat. Mme Ithurralde est la propriétaire actuelle.

Le personnage le plus important de cette famille fut donc Pes de Laxaga, mort en 1393, chambellan du roi de Navarre, probablement constructeur de l'enceinte actuelle du château. La famille de Laxaga se distingue par son aide apportée au roi de Navarre (armes, chevaux, hommes à hauteur de 100 lances, environ 500 hommes, lors d'une campagne en 1384) et son rôle de témoin et de médiateur dans les conflits qui opposent à l'époque les Luxe-Beaumont et les Gramont.

Son groupe social et son cadre de vie, sont constitués par la cour de Navarre du règne de Charles III, qui a succédé à son père Charles II le 1^{er} janvier 1387. La dynastie navarraise jouant sur la situation géographique de la Navarre, à cheval sur les Pyrénées et gouvernant le col de Roncevaux, fait de son royaume un passage et un acteur indispensable sur la scène politique et militaire européenne. Le roi a accueilli chez lui (ou a laissé passer, en les surveillant du mieux possible) les acteurs des événements franco-castillans de 1366 à 1388, le Prince Noir et Bertrand Du Guesclin, Pierre le Cruel et Henri de Trastamare, Jean de Lancastre et le duc de Bourbon. Les rois de Navarre, maîtres de Cherbourg et d'une large partie de la Normandie, frontaliers des régions aquitaines et béarnaises, ont cherché à s'embarquer librement à Bayonne, à s'allier aux bourgeois de ce port, aux seigneurs du Labourd et des Landes, comme à lutter d'influence avec les princes des Pyrénées et d'Aquitaine.

Un officier recevant des gages de la cour, un noble ou un marchand, un propriétaire foncier ayant la chance de garder hommes et réserves, peuvent non seulement échapper à la crise économique qui secoue l'Occident dans la seconde moitié du XIV^e siècle, mais encore y faire face de si habile façon qu'ils sont capables d'aider leurs contemporains. Pes de Laxague est certainement de ceux-là, car il résume toutes ces catégories sociales à la fois. Noble de la Navarre, septentrionale, propriétaire vers Ostabat, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Irissarry mais aussi en Navarre du Sud, en Gascogne.

Le roi lui fait verser ses gages de chambellan, mais il semble que Pes prête de l'argent à Charles III, toujours impécunieux, ou du moins accepte des retards de versements de gages de la part du Trésor. Comme il en a pris l'habitude, le roi le rembourse en offrant des parts des revenus fiscaux.

Il a fallu à cette haute position sociale, une assise matérielle. Maître d'une belle fortune, il a su la faire fructifier et a prêté à son entourage. Toute la haute société de Navarre comme les petits propriétaires des alentours, ont fait appel à lui. Fils de marchand, il est aussi seigneur ; il a engagé des centaines de florins-or auprès des petits seigneurs des alentours de Laxague, mais en somme beaucoup plus modestes qu'auprès des bourgeois de Pampelune.

La famille de Laxague, la carrière de Nicolas puis de Pierre, dans les villes et à la cour, en voyages d'affaires et en voyages d'ambassades, la vie d'armes et la vie de négoce, les relations avec les meilleurs bourgeois de Navarre et de Bayonne, tout a permis à Pes de Laxague de garder un train de vie digne d'un officier du roi.

Dans son testament, Pes de Laxague donne dans l'immédiat quelques rentes à sa femme, à titre viager, la moitié de tous les revenus des terres et des moulins de son domaine de Laxague et lui fait offrir plus de 1000 florins-or.

A la lecture de son inventaire, il n'est pas extraordinaire de trouver chez le seigneur de Laxague tout le nécessaire, plus que le nécessaire, pour assurer le train de vie d'un prince, qu'il fut certainement ou qu'il espérait bien être.

A Laxague, on trouve l'essentiel de la résidence des seigneurs : les bijoux, les livres précieux, les étoffes et les vêtements d'apparat, les ustensiles, le bétail varié, mais à part une haquenée "bayarde" et "un gros trotteur gris", peu de beaux chevaux. Il est fait mention de plusieurs chambres bien garnies, d'une cuisine où rien ne manque et d'au moins une douzaine de serviteurs à demeure au château.

Pes a donc les moyens nécessaires à la construction et à l'entretien d'une fortification. Il en a aussi le rang et certainement l'ambition. On peut cependant se demander si le château de Laxaga a tenu un rôle autre que d'apparat et s'il eut à souffrir des luttes entre Beaumont et Gramont qui ont coûté la vie à l'un de ses seigneurs, puis des fluctuations dans la fidélité à l'un ou l'autre des rois de ses seigneurs. Il semblerait en tous cas qu'à partir du XVII^e siècle, mais surtout au XVIII^e, les propriétaires n'aient plus les moyens et ou la volonté d'entretenir, de modifier puis de conserver un tel ensemble monumental.

Amaia LEGAZ

Bibliographie

- BALEZTENA, Javier, *Archivo General de Navarra. Documentos. Adicione: 1 (1092-1400)*, 1988
- CHRIST, Yvan (dir.), *Dictionnaire des châteaux de France*, GARDELLES, Jacques, Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays Basque, Berger-Levrault, Paris, 1981, p. 263
- DELOFFRE, Raoul, BONNEFOUS, Jean, *Fortification: et châteaux du Béarn et du Pays Basque*, J et D éditions, Biarritz, 1996, 77 p.
- DUBARAT, HARISTOY, Pierre, *Etude; historiques et religieuse: du diocèse de Bayonne*, 7^e année, Pau, Imprimerie Vignancour, 1898, p. 258, "Études Les châteaux historiques du Pays Basque français. 2. Les châteaux bas-navarrais - VIII - Château de Laxague à Ostabat", *Bulletin du Musée Basque*, 2^e période, n^o 6, mars-avril 1935, p. 445-449
- GOYHENETCHE, Eugène, *Château de Laxague a Ostabat*, 4 p.
- HARISTOY, Pierre, *Les paroisses du Pays Barque sous la Révolution française*
- I-HARISTOY, Pierre, *Recherches historiques sur le Pays Basque*, t. I, Bayonne-Paris, 1883, p. 246
- IDOATE, Florencio, *Catalogo de los cartularios reales (1077-1384)*, *Archivo General de Navarra*, Pampelune, 1974
- IDOATE EZQUIETA, Carlos, SEGURA MONEO, Julio, *Inventario del Archivo historico de protocolos notariales de Navarra, Gobierno de Navarra*, Pampelune, 1985
- LAGREZE, M. de, *La Navarre*, t. II, p. 427
- LEROY, Béatrice, "Un seigneur de Navarre à la fin du XIV^e siècle : Pes de Laxague", *Revue de Pau et du Béarn*, n^o 12, 1984-1985
- MARTINENA RUIZ, Juan José, *Castillos reales de Navarra, Siglo: XIII-XVI, Gobierno de Navarra*, Pampelune, 1994
- ORPUSTAN, Jean-Baptiste, "La Basse-Navarre en 1350. Vallée de l'Ostabarret ou la vallée de Hozta", *Bulletin du Musée Basque*, 1979-1981, p. 113-136
- RAMON CASTRO, José, *Catalogo de la Seccion de comptos del Archivo general de Navarra*, 50 tomes, 1952-1964

Notes

- ¹ ORPUSTAN, Jean-Baptiste, "La Basse-Navarre en 1550. Vallée de l'Ostabarret ou la vallée de Hozta" *Bulletin du Musée Basque*, 1979-1981, p. 113-136
- ² RAMON CASTRO, José, *Catalogo de la Sección des comptos del Archivo general de Navarra*, 50 tomes, 1952-1964
BALEZTENA, Javier, *Archivo General de Navarra. Documentos. Adiciones I (1092-1400)* 1988
Il faut noter que l'*Archivo General de Navarra* ne conserve aucun protocole notarial concernant la Basse-Navarre pour la période médiévale.
- ³ IDOATE, Florencio, *Catalogo de los cartularios reales (1077-1584) Archivo General de Navarra*, Pampelune, 1974
- ⁴ Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, G 77
- ⁵ *Archivo General de Navarra*, section *Comptos*, caj. 15, n° 47, XV
- ⁶ A.G.N., *Comptos*, caj. 38, n° 21 f° 11
- ⁷ A.G.N., *Comptos*, caj. 21, n° 37 I, caj. 21, n° 37 II, caj. 21, n° 90 XXXIX
- ⁸ A.G.N., *Comptos*, caj. 53, n° 13, I
- ⁹ A.G.N., *Comptos*, caj. 20, n° 112, I, caj. 32, n° 15 V, caj. 57, n° 85 VIII
- ¹⁰ A.G.N., *Comptos*, caj. 67, n° 35 XI
- ¹¹ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 46 III
- ¹² A.G.N., *Comptos*, caj. 27, n° 18 I
- ¹³ A.G.N., *Comptos*, caj. 27, n° 55 X
- ¹⁴ A.G.N., *Comptos*, caj. 28, n° 10, caj. 42, n° 31 I
- ¹⁵ A.G.N., *Comptos*, caj. 41, n° 11 XL
- ¹⁶ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 61 II
- ¹⁷ A.G.N., *Comptos*, caj. 67, n° 11 IX
- ¹⁸ A.G.N., *Comptos*, caj. 64, n° 2 XXXV
- ¹⁹ A.G.N., *Comptos*, caj. 47, n° 103 V
- ²⁰ A.G.N., *Comptos*, caj. 56, n° 2 IV
- ²¹ A.G.N., *Comptos*, caj. 89, n° 69 I
- ²² A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 42 IX
- ²³ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 60 I
- ²⁴ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 60 II, caj. 70, n° 17 VI
- ²⁵ A.G.N., *Comptos*, caj. 70, n° 17 V
- ²⁶ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 60 II et n° 61 II
- ²⁷ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 24 II, Caj. 69, n° 46 IV
- ²⁸ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 33 X
- ²⁹ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 40 III
- ³⁰ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 61 III
- ³¹ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 24 I
- ³² A.G.N., *Comptos*, caj. 70, n° 24 I
- ³³ A.G.N., *Comptos*, caj. 78, n° 16 VII
- ³⁴ A.G.N., *Comptos*, caj. 71, n° 3 VII
- ³⁵ A.G.N., *Comptos*, caj. 75, n° 36 II
- ³⁶ A.D.P.A., E 529
- ³⁷ A.G.N., *Comptos*, caj. 30, n° 35 XXVIII
- ³⁸ A.G.N., *Comptos*, caj. 43, n° 56 I
- ³⁹ A.G.N., *Comptos*, caj. 69, n° 33 VIII et V, caj. 69, n° 23 I et II
- ⁴⁰ A.G.N., *Comptos*, caj. 57, n° 35, caj. 83 n° 5 XXX
- ⁴¹ A.G.N., *Comptos*, caj. 48, n° 56 XIII
- ⁴² A.G.N., *Comptos*, caj. 54, n° 30 XV, caj. 52, n° 24 VIII
- ⁴³ A.G.N., *Comptos*, caj. 64, n° 17 XXXVII et XXXVIII
- ⁴⁴ A.G.N., *Comptos*, caj. 72, n° 35 II et VII

⁴⁵ A.G.N., *Comptos*, caj. 111, n° 10 XIV

⁴⁶ A.G.N., *Comptos*, caj. 131, n° 47 XIII

⁴⁷ A.G.N., *Comptos*, Papeles sueltos, leg. 23, n° 26

⁴⁸ A.D.P.A., III E 1183, copie de 1661

⁴⁹ A.D.P.A., Archives du tribunal de Saint-Palais, 3 U 5 / 248, 310, 329, 374, 488, 489, 247, 328, 373, 487, 486